

René Bousquet dans le *Midi socialiste* et autres

*Dans un premier temps j'ai été surpris de découvrir le **Midi socialiste** en journal de la collaboration puis j'ai appris que le journal avait été pris en main par **La Dépêche de Toulouse**. Voici les articles qui évoquent René Bousquet. J-P Damaggio*

24 avril 1942

Le Maréchal a reçu M. René Bousquet, inspecteur général de la police
"Vichy 22 avril : Le Maréchal Pétain chef de l'Etat a reçu mercredi après-midi M. René Bousquet, secrétaire général de la police...."

Samedi 30 mai 1942

"Réunion à Vichy des préfets régionaux. Présidaient la séance : M. Hillaire secrétaire général de l'administration et M Bousquet secrétaire général pour la police...."

Dimanche 14 juin 1942 Pétain à Toulouse, René Bousquet est du voyage.

(En passant je note que le 1er Aout Jean Jaurès est récupéré en gros titre. J-P D.)

Mardi 13 octobre 1942 ,En Une

M. Bousquet à Montpellier

M. Bousquet secrétaire général de la police a présidé la cérémonie de prestation de serment des hauts fonctionnaires de la police régionale et des groupes mobiles de réserve de la région de Montpellier.

En page 2

M. René Bousquet conseiller d'Etat à la police, arrivera, dans la matinée, à Toulouse, ayant l'intention de procéder à une inspection rapide des services de police de la ville et de la région.

Le secrétaire général à la police qui arrivera à la Préfecture vers 9 h 30, visitera dans la matinée entre 10 h et midi, l'installation d'un Groupe mobile de réserve de l'Intendance régionale de police ainsi que des services de police judiciaire et des renseignements généraux. Le lendemain, M. René Bousquet se rendra à Albi où il a l'intention d'inspecter les quatre groupes mobiles de réserve, ainsi que les services de police de la ville d'Albi. A midi il déposera une gerbe au Monument aux Morts. M. Le préfet régional l'accompagnera dans ce déplacement. Le

chef de la police repartira demain pour Vichy dans le courant de l'après-midi.

Midi socialiste 14 octobre 1942

M. René Bousquet en tournée d'inspection à Toulouse
Toulouse, 13 octobre

Ainsi que nous l'annoncions dans notre dernière édition, René Bousquet secrétaire général de la police auprès du chef du gouvernement est arrivé à Toulouse venant de Montpellier vers 2 h 40. Il a été immédiatement reçu à l'Intendance régionale de Police, par M. le colonel Danglade, intendant régional et M. Ch.-M. Heyl. Une section d'agent cyclistes et un peloton du groupe mobile de réserve rendaient les honneurs.

M. René Bousquet, après avoir passé en revue ces détachements s'est ensuite rendu à la préfecture où il a été accueilli par M. Cheneaux de Leyritz, préfet régional, avec lequel il s'est longuement entretenu des problèmes que posent l'organisation de son département ministériel.

M. le conseiller d'Etat, secrétaire général de la police s'est ensuite rendu au boulevard de l'Embouchure où se trouve le centre régional des groupes mobiles de réserve.

Une rapide inspection a permis au secrétaire général de se rendre compte de l'organisation et de l'aménagement dont il s'est montré très satisfait.

Vers la fin de la matinée M. René Bousquet a visité rue du Rempart Saint-Etienne les locaux de la police urbaine et s'est entretenu quelques instants avec le commissaire central et ses divers collaborateurs. Il a ensuite visité les divers services de l'Intendance régionale et des renseignements généraux.

Demain M. Bousquet se rendra à Albi où il continuera sa tournée d'inspection et où lui seront présentés sur le terrain d'aviation, les groupes mobiles de l'Albigeois, d'Aquitaine, du Béarn et du Languedoc, qui prêteront devant lui serment de fidélité au chef de l'Etat.

Jeudi 15 octobre 1942

Clôture sa tournée d'inspection dans le Midi, M. René Bousquet, conseiller d'Etat, secrétaire général à la police a présidé hier au camp du Séquestre, dans la banlieue d'Albi l'imposante cérémonie du serment de six cents gardiens des groupes mobiles de réserve de l'Albigeois, du Languedoc et de Navarre.

A cette occasion, M. René Bousquet a déclaré : "Je prends acte de votre serment au nom du Maréchal. Il est la manifestation extérieure de la foi qui vous anime et qui traduit de votre attachement à la France et de votre patriotisme, car c'est celle ci qui profitera de votre dévouement et de votre courage."

Le secrétaire général à la police remercie ensuite les personnalités qui assistent à la cérémonie. Puis, poursuivant, il évoque les difficultés et la tâche ingrate et redoutable de la police.

"Lorsque j'ai été appelé au gouvernement par le Maréchal et par M. Pierre Laval et que j'ai accepté cette tâche, je la savais redoutable. Je l'ai acceptée par patriotisme et aussi parce que je savais que, je trouverais parmi vous des chefs et des hommes faisant autour du pays une chaîne continue et énergique permettant à la France, de vivre le présent et de préparer l'avenir qu'il ne dépend que de nous seuls, de rendre meilleur".

Après avoir flétri la propagande étrangère, M. René Bousquet ajoute :

"Il ne faut pas attendre d'au-delà les frontières la résurrection que nous souhaitons, c'est de chez de nous qu'elle sortira. La France n'est pas à Londres, la France qui cherche sa liberté est ici, sur le sol héréditaire."

Le Maréchal Pétain est le seul homme qui puisse nous aider à faire l'union nationale et à nous donner à la France une âme nouvelle jeune et énergique. Derrière le Maréchal la France entière peut s'engager. Un homme comme lui ne saurait la mener toujours, que sur le chemin de l'honneur. On ne fera jamais appel à vous que pour défendre des intérêts purement français. Ayez confiance en la grandeur et la noblesse de votre rôle, vous êtes au service du pays, j'ai foi en l'avenir, j'ai foi en la France. Travaillons ensemble pour le redressement du pays et pour que dans une Europe calme et apaisée flottent à nouveau nos trois couleurs qui garantissent la sécurité des générations à venir."

22 décembre 1942

Le président Laval est rentré à Paris

Paris 21 décembre - Revenant du quartier général du Führer, le président Laval est arrivé ce matin à Paris.

Le président Laval est arrivé à 12 h 15 à la gare de l'Est, accompagné par M. Bichelonne secrétaire d'Etat à la production industrielle et aux communications et par M. Rochat ambassadeur du ministère des Affaires étrangères.

A sa descente du train, le chef du gouvernement a été accueilli par le Do Acheutach, conseiller à l'ambassade ; M. Cathala ministre secrétaire d'Etat à l'économie nationale et aux finances , M. de Brinon, délégué général du gouvernement français dans les territoires occupés ; M. Bousquet secrétaire général de la police et M. Bussière préfet de police.

6 janvier 1943

Réunion à Vichy des chefs départementaux de la Légion. Bousquet était présent.

24 février 1943

Au foyer restaurant de la police lyonnaise

LYON, 23 février. M. René Bousquet, secrétaire général pour la police au ministère de l'intérieur, arrivé hier matin à Lyon, a présidé la cérémonie officielle d'inauguration du « Foyer restaurant » des fonctionnaires de la police de l'agglomération lyonnaise.

A l'issue du repas pris en commun, le préfet régional a pris la parole pour remercier M. Bousquet d'avoir bien voulu présider l'inauguration de ce « Foyer restaurant » et après avoir rendu hommage à la police, M. Angeli porta un toast à la santé du maréchal de France, chef de l'Etat.

M. René Bousquet, prenant ensuite la parole, s'est adressé aux fonctionnaires de la police de l'agglomération lyonnaise. Il rendit hommage à son ardent patriotisme « La nation doit, a-t-il dit, avoir de la gratitude ; nous la traduisons en nous efforçant de vous apporter avec la sécurité morale la sécurité matérielle. »

Le secrétaire général pour la police a montré les difficultés considérables que le gouvernement avait à vaincre. Il a salué ensuite l'ensemble de la police française dont il a souligné l'activité en marquant les services qu'elle avait rendus au pays dans des circonstances difficiles. « Vous assurez l'ordre et vous maintiendrez la sécurité intérieure de l'Etat sans lesquels la France ne pourrait renaître. Vous contribuerez à créer partout dans le pays la contagion de la discipline sans laquelle il ne peut y avoir de redressement effectif et durable. »

Le secrétaire général a demandé à ses collaborateurs de concilier une exemplaire fermeté dans la répression, avec une très large compréhension sociale et humaine, de telle sorte que la police française n'oublie pas qu'elle a une tâche de solidarité nationale à remplir en ne perdant jamais de vue qu'elle est avant toute chose au service des faibles, M. René Bousquet a terminé par un vibrant hommage au Maréchal de France, chef de l'Etat et au président Laval.

3 mai 1943

La Fête du travail et de la solidarité et de l'espérance a été célébrée aujourd'hui partout en France. Dès 9 h 30, ce matin eu lieu à Vichy le lever des couleurs en présence du Maréchal de France chef de l'Etat qu'entouraient le président Laval, chef du gouvernement ; M. Lagardelle ministre du Travail, M. de Brinon secrétaire d'Etat ; M. Bousquet secrétaire général de la police.

Mercredi 19 mai 1943

Le général Estéva résident général en Tunisie après avoir rempli sur la terre d'Afrique la mission qui lui avaient confiée le Maréchal et le gouvernement, avait voici quelques jours regagné la métropole.

Quand de Paris il est reparti vers Vichy Bousquet était du comité d'accueil.

Discours de Bousquet 28 octobre 1943

Voici la présentation du discours de Bousquet par le Midi Socialiste. Pascale Froment indique dans son livre à ce sujet : «Devant le juge, Bousquet eut toutes les peines du monde à justifier cette oraison funèbre. Il marchait sur des œufs...» (P. 360 de son livre René Bousquet). Bousquet invitera ses juges à lire entre les lignes et conclut : « Dans la situation qui était la mienne en fin 1943, c'était un testament ! »

"Aux obsèques de M. Barthelet intendant régional de police à Toulouse

M. R. Bousquet, secrétaire général de la police au nom du chef de l'Etat et du chef du gouvernement flétrit le terrorisme et ceux qui l'on déchaîné.

Les obsèques de l'Intendant régional de police de Toulouse M. Barthelet assassiné comme nous l'avons dit, ont été célébrées hier matin, mercredi avec un grand appareil.

M. Bousquet, secrétaire général à la police spécialement délégué par le maréchal chef de l'Etat et par M. Laval chef du gouvernement, était venu de Vichy et dès son arrivée, en présence du préfet régional et des hautes personnalités de Toulouse il alla épingler la croix d'officier de la Légion d'honneur sur le cercueil autour duquel s'amoncellent gerbes et couronnes de fleurs, où se distinguent celles du chef de l'Etat, du chef du gouvernement, de M. Bousquet, de M. le préfet régional, des divers services de police, du chef de la police allemande et du consul d'Allemagne,

Du domicile mortuaire à la cathédrale, le cortège se déploie avec solennité, précédé par un contingent de police mobile montée, lequel est suivi de la musique de la police. Puis viennent les personnalités M. Bousquet, M. Cheneaux de Leyrits et tous les préfets de la région ; les magistrats, les dirigeants des grands organismes industriels et commerciaux.

Après l'office religieux, le cercueil est placé sur une estrade au milieu de la Place Saint-Etienne, et M. Bouquet, délégué à cet effet prend la parole au nom du maréchal et de M. Laval pour prononcer l'éloge funèbre du défunt :

« Je veux, dit-il entre autres choses, je veux flétrir un tel crime que rien ne saurait expliquer, que rien ne peut justifier et que rien ne peut faire pardonner. »

Après avoir rappelé les étapes brillantes de la carrière de l'intendant régional de policé, René Bousquet a évoqué les titres qu'il avait acquis pendant la guerre de 1914-1918.

Quatre fois cité, deux fois blessé Roger Barthelet avait reçu la Médaille militaire et la Croix de la Légion d'honneur.

« Tel est l'homme, le fonctionnaire et le soldat- a ajouté M. René Bousquet – à l'égard duquel par la voix de leur radio dissidente, gaullistes et communistes multipliaient les appels au meurtre. Tel est l'homme qu'une sournoise propagande dénonçait à la vindicte de nos néo-patriotes. La France réfléchira et jugera. »

Après avoir évoqué l'attentat qui, il y a quelques jours, coûtait la vie à M. Lespinasse, avocat général à Toulouse, à la mémoire duquel il rendit hommage, le secrétaire général déclara : « Ils sont morts pour avoir aimé et pour avoir voulu servir une France idéale dont consciemment ou inconsciemment, nous avons au fond de nous les germes de son redressement. »

Faisant ensuite allusion à la vague criminelle de terrorisme qui déferle sur le pays, M. René Bousquet déclara :

« On tue, on pille, on vole aux accents d'une propagande dissidente déchaînée. Contre le terrorisme qui monte, contre le communisme qui l'inspire ou qui l'exploite, contre les forces étrangères qui l'animent, le gouvernement luttera avec une volonté froide et implacable. Le gouvernement français ne laissera pas sans répliquer le champ libre aux forces de désagrégation nationale. La vie des auteurs de ces lâches attentats, la vie de ceux qui les inspirent ou s'en rendent complices répondra de la mort de ceux que nous aurons perdus. »

Puis M. Bousquet fait l'éloge de la police :

« Je n'ignore rien du procès de tendance que l'on fait quelquefois à la police française et aux forces du maintien de l'ordre. Attaqués de toutes parts, elles trouvent précisément dans ces critiques contradictoires la preuve du souci qu'elles manifestent naturellement de sauvegarder, au service du gouvernement et du pays, l'indépendance de cette action. Accusée par les uns d'avoir abdiqué toute dignité nationale devant la présence des armées d'occupation, accusée par les autres d'infidélité politique et de dissidence morale, partiellement privée des moyens matériels dont elle aurait un pressant besoin pour assurer pleinement l'ordre intérieur, l'avenir de notre pays dans le respect des engagements pris par le chef de l'Etat au nom de la Nation à la signature de l'armistice, la police française trouve dans sa foi patriotique, la volonté et le courage dont elle a besoin pour rendre à la France les services que celle-ci est en droit d'attendre d'elle et dont demain le pays tout entier, ayant repris conscience de lui-même, saura reconnaître la substantielle réalité. »

Après ce discours les effectifs de la police et un peloton de la garde mobile défilent devant le cercueil et la foule se disperse et le cercueil est emporté dans un fourgon automobile vers la Meurthe-et-Moselle."

7 décembre 1943

"Les obsèques de M. Maurice Sarraut (...)

M. le Consul général d'Allemagne à Toulouse et un membre de l'office allemand de la presse ont exprimé leurs condoléances et ont assisté à la cérémonie de Carcassonne.

(...)

M. Bousquet secrétaire général à la police assistait à la cérémonie à titre d'ami personnel du défunt.

(...) En raison de la pluie torrentielle le cortège prévue de l'église au cimetière n'a pas eu lieu et les remerciements ont été faits à l'église."

Compléments sur René Bousquet

Irénée Bonnafous est né le 8 avril 1865 dans l'Aude et meurt le 16 janvier 1947 à Montauban. Dans sa bio sur Wikipédia nous lisons : « La Parfaite Union [sa loge], dont le siège était à cette époque au 31 rue Bessières (Montauban) fut mis sous scellés, par l'application de la loi du 13 août 1940 qui interdisait les associations maçonniques. Il décida, dès lors, de circonscrire au minimum son activité journalistique, en mettant un terme à la publication de « *L'Indépendant* ». » Or il suffit de consulter le registre des archives départementales du 82 pour savoir que *L'Indépendant* ne cessa pas de paraître entre 1940 et 1944.

Pascale Froment rappelle son rôle par rapport à Bousquet. Elle écrit :

« Et comme si cela n'avait pas suffi [sa place à *La Dépêche*] il lança un hebdomadaire particulièrement influent lors des élections de 1902, *L'Indépendant du Tarn et Garonne* qui connut de beaux jours».

Phrase juste Par contre elle fait une approximation (relevée le soir du débat à Montauban) en écrivant qu'en avril 1942 le vieil Irénée Bonnafous : «*avait posé sa plume en signe de protestation contre le régime (p.175)*». C'est vrai, il ne signait pas de son nom, mais *L'Indépendant* continua de paraître jusqu'en 1944 avec des articles signés I.B., initiales que tout lecteur du journal ne pouvait que reconnaître. Le texte paru dans *L'Indépendant* le 22 avril 1942 à la rubrique Montauban mérite qu'on s'y arrête car il nous permet de découvrir un Bousquet journaliste sportif.

***L'Indépendant* : 22 avril 1942**

« René Bousquet, secrétaire général de la police - Nous relevons avec plaisir dans la composition du nouveau cabinet le nom de notre sympathique compatriote, M. René Bousquet, qui est délégué à la lourde et délicate charge du secrétariat général de la police. M René Bousquet,

filis de l'honorable notaire montalbanais M Ernest Bousquet [NDR : pourquoi cette coquille son père s'appelant Emile ?] est né dans notre ville le 11 mai 1909. Après de brillantes études au lycée Ingres, il conquiert avec succès sa licence en droit et ses titres pour le doctorat à la Faculté de Toulouse. Il fit ensuite du journalisme sportif ou comme collaborateur de « Auto-Sports » et « France Olympique », il se distingua par la netteté et la vigueur de son style et la hardiesse de ses idées. Il était chef de cabinet du préfet de Tarn-et-Garonne lors des inondations de mars 1930. Sa courageuse intervention dans le sauvetage des sinistrés, aux côtés de son ami le regretté Adolphe Poulth lui valurent sa promotion dans l'ordre de la Légion d'honneur et d'être appelé au ministère de l'Intérieur en qualité de chef du secrétariat particulier de M. Héraud sous-secrétaire d'Etat délégué du service des inondés du Midi. M René Bousquet conserva ses fonctions auprès de M. Marchandreau, qui succéda à M Héraud. Notre jeune compatriote poursuivit sa brillante carrière comme directeur du cabinet Cathala au ministère de l'agriculture. Entre-temps M Bousquet avait été délégué au plan d'aménagement de la région parisienne et avait été chargé du fichier central à la Sûreté générale. Successivement M. René Bousquet fut nommé sous-préfet de Vitry-le-François, secrétaire général de la Marne, préfet de la Marne et enfin, il y a quelques mois, il était préfet régional de la Champagne à Chalons -sur-Marne. Cette rapide et brillante carrière administrative a préparé notre jeune compatriote à la lourde mission qui vient de lui être confiée. I.B. »

Observations Jean-Paul Damaggio :

- Le rappel de la rapide intervention dans le journalisme sportif m'incite à faire remarquer qu'en 1942, passant à Montauban, René Bousquet offre de l'argent pour les sportifs de la police (voir Point Gauche ! n°16) et que pendant les années 60, quand il lisait de près La Dépêche, il n'hésitait pas à surveiller ... les articles sportifs. J'indique que France Olympique qui naît en 1932 de la fusion de Midi Olympique, Auto-Sports et Sports du Midi paraît jusqu'en 1946. Le journal reprendra son nom d'origine après 1946. Bousquet commença-t-il à écrire pour Auto-Sports avant mars 1930 ? Et jusqu'à quand prit-il la peine d'envoyer sa prose à France Olympique? Cette attention portée au sport ne me semble pas anecdotique.
- La conclusion « une lourde mission qui lui a été confiée » annonce déjà l'argument majeur de la défense de Bousquet : on lui a confié une mission qu'il assure (et ma foi, pense-t-il, il valait mieux encore que ce soit moi, sinon ça aurait été pire), car il se prétendra « simple » rouage.
- L'introduction : « *Nous relevons avec plaisir...* » : l'expression « avec plaisir » indique d'après moi un accord tacite de I.B.
- L'éloge : « *sympathique ... brillantes études ... courageuse intervention, brillante carrière* » Que pouvait-il rêver de mieux d'autant que cette

glorification du personnage en rajoute quand on lit la réalité des « succès » scolaires, à travers le livre de Pascale Froment. Pour comparer j'ajoute l'article de Bonnafous dans *La Dépêche* au moment où Bousquet quitte Montauban en 1930, article qui sera suivi d'un autre pour présenter le départ avec vin d'honneur servi au buffet de la gare : « *M. Dulaut adjoint au maire de Montauban, au nom de ses amis, a dit à M. Bousquet la sympathie qu'il laisse dans notre ville où sa famille est des plus estimées.* » La mémoire populaire a retenu qu'avant de partir il n'avait pas de manteau.

Article de la Dépêche :21 Juin 1930

« A la Préfecture, — M. René Bousquet le jeune et très sympathique chef de cabinet du préfet de Tarn-et-Garonne, est appelé aux délicates fonctions de chef de cabinet du sous-secrétariat d'Etat à la présidence du conseil, où il sera plus spécialement chargé du service des réparations aux sinistrés de notre région. Il remplace au cabinet de l'intérieur M. A. Juillet nommé préfet de la Haute-Saône.

Les nombreux amis que compte M. René Bousquet dans notre département se réjouiront avec nous de ce brillant avancement, justifié par les qualités d'intelligente initiative, d'urbanité et de précoce maturité d'esprit dont a fait preuve le jeune chef de cabinet surtout aux heures tragiques traversées par notre pays. Nos vœux accompagnent M. R. Bousquet dans son nouveau poste.

C'est M. Augustin, ancien sous-préfet, qui remplace M. R. Bousquet comme chef de cabinet de M. le préfet de Tarn-et-Garonne. Nous lui souhaitons une cordiale bienvenue. B. »

La Dépêche article de mai 1937 La crise maraîchère

La crise maraîchère ne constitue qu'un aspect de la crise agricole. Elle est due à la surproduction et à un défaut d'organisation des marchés.

Les grèves des 15 septembre et 28 décembre dernier, le conflit qui existe actuellement entre les maraîchers de l'Ile de France et leurs ouvriers, attirent l'attention des pouvoirs publics sur un aspect fort inquiétant de la crise agricole.

Il paraît inutile d'insister sur la réalité de la crise maraîchère car personne ne songe à en discuter l'évidence. La Confédération générale des producteurs de légumes estime que la baisse subie sur ces produits est de l'ordre de 30 à 60%. Pour mieux éclairer le public, ce groupement a relevé les cours moyens des légumes aux Halles de Paris exactement à

un an de distance et pour un jour identique, un dimanche (le 21 mars 1936 et le 22 mars 1937).

Voici quelques-uns de ces cours aux 100 kg :

| | | |
|-----------------------------|-----|-----|
| Ail | 500 | 400 |
| Carottes | 55 | 45 |
| Carottes du midi | 270 | 100 |
| Epinards | 250 | 100 |
| Escarole du Midi | 270 | 100 |
| Le cent de chicorée du Midi | 130 | 60 |
| Choux | 85 | 30 |
| Choux-fleurs | 215 | 150 |

Ces quelques chiffres concrétisent le problème. Ils font apparaître une baisse importante par rapport à 1936 et un coefficient d'augmentation inférieur à 3% par rapport aux prix pratiqués en 1913.

Nous voudrions examiner ici dans leur ensemble les causes de cette crise maraîchère et les remèdes qu'il est souhaitable d'y apporter.

Les causes de cette crise

Elles sont nombreuses mais de gravité inégale. Elles se réfèrent essentiellement à la protection douanière, aux transports, à l'organisation des grands marchés, à l'influence des nouvelles lois sociales, à l'insuffisance de la qualité et à l'augmentation de la production.

Protection douanière

Sur le premier trimestre 1936 et le premier trimestre 1937 le contingent des légumes frais a été fixé à zéro. De ce côté par conséquent on ne peut faire plus. Par contre les contingents de « conserves de légumes » à importer en France restent encore fixés à des chiffres trop élevés. Ils empêchent ainsi l'industrie de la conserverie française de jouer son rôle d'élimination des excédents avec toute l'efficacité nécessaire. Enfin, en ce qui concerne les « légumes secs » les contingents alloués à l'étranger restent trop élevés.

Transports

La politique jusqu'ici pratiquée par les transporteurs et plus particulièrement par les grands réseaux de chemin de fer, n'a pas été inspiré ni par des considérations d'intérêt général, ni par le souci de la prospérité de l'économie du pays. Les réseaux n'ont eu malgré toutes leurs déclarations officielles, qu'un seul souci : celui de se défendre contre les concurrences dont ils étaient l'objet.

On le constate par le fait que les tarifs d'envoi sur les grands marchés sont plus avantageux que les tarifs de réexpédition ce qui favorise l'embouteillage des marchés et provoque l'avilissement des cours.

On le constate aussi par le fait que les transports vers Paris sont, en général, mieux organisés et plus avantageux que les tarifs des expéditions

transversales. On le constate enfin par le fait que les tarifs de transit accordés aux marchandises étrangères sont quelques fois plus avantageux que ceux accordés aux produits similaires destinés par nos producteurs à l'exportation.

Organisation des grands marchés

Il paraît difficile de parler de l'organisation des nos grands marchés lorsqu'on a le spectacle lamentable du désordre qui règne aux Halles de Paris. Ce marché est tel aujourd'hui qu'il existait en 1857. Pour faire face aux nécessités nouvelles dues à l'accroissement de la population, on s'est contenté de laisser s'étendre les Halles de Paris dans les rues avoisinantes. Cette carence dans l'organisation nous la retrouvons dans la réglementation. Ainsi s'établissent et se perpétuent des erreurs de distribution qui provoquent la pléthore la baisse consécutive des produits maraîchers, un défaut d'organisation dont les répercussions se font sentir sur le prix des marchandises au détriment des producteurs et des consommateurs. Cette anarchie laisse le champ libre à la spéculation. Les expéditions de nos produits locaux sur le marché de Paris ne sont plus rémunératrices que pour quelques intermédiaires habiles et entreprenants.

Influence des nouvelles lois sociales.

Cette influence s'exerce dans un double sens contradictoire. Elle tend à réduire la consommation et à augmenter la production.

A réduire la consommation, parla fermeture deux jours par semaine des marchés et des boutiques alors qu'il s'agit de denrées essentiellement périssables. A augmenter la production parce que la classe ouvrière cherchera avec raison d'ailleurs, à utiliser les loisirs qui lui ont été accordés pour assurer elle-même la culture et la production des légumes de consommation courante.

Insuffisance de la qualité. - La crise maraîchère, dont, nous essayons d'examiner les causes s'est certainement ressentie de l'insuffisance de la qualité de quelques uns de nos produits. On perd trop souvent de vue que l'on diminue la recette en abandonnant la recherche de la qualité par celle de la quantité. On ne dira jamais assez le mal qu'on fait à notre production maraîchère certaines pratiques, telles que le fardage ou l'envoi sur les marchés de produits presque impropres à la consommation.

Augmentation de la production

D'après la statistique agricole, la superficie des cultures maraîchères dans la France métropolitaine a évolué de 76.716 hectares en 1904 à 266.845 hectares en 1913 pour atteindre près de 360.000 hectares en 1937. La statistique confirme donc les faits et l'expérience de tous ceux qui suivent l'évolution de l'économie rurale

Cet accroissement de la production a diverses raisons : D'abord la limitation récente de certaines cultures qui a libéré des terres consacrées

à la culture maraîchère. Ensuite, la diminution des superficies affectées à la production des céréales notamment et la nécessité de rechercher des cultures de remplacement. Enfin l'accélération et l'amélioration des transports qui ont permis aux primeurs d'Afrique du Nord d'arriver en meilleur état et à meilleur compte sur le sol de la métropole.

Il faut noter également la perte de certains débouchés extérieurs tels que celui des pommes de terre ou des artichauts sur l'Angleterre. A toutes ces causes constantes s'ajoutent des causes exceptionnelles et notamment le fait que la succession de plusieurs hivers très doux et très humides ont été particulièrement favorables à la production légumière.

Les remèdes

Pour remédier à cette crise, il faut évidemment agir en même temps sur toutes les causes. Il faut améliorer encore la protection douanière, pratiquer une politique plus rationnelle des transports, réorganiser nos grands marchés en assurant de façon effective la défense des producteurs éloignés du lieu des transactions, appliquer les lois sociales de manière à ne pas diminuer les jours de vente aux producteurs eux-mêmes en leur demandant de rechercher l'amélioration de la qualité et de collaborer à la répression du fardage.

Malheureusement il n'est pas possible de penser que l'application de ces différentes mesures puisse être immédiatement réalisable. Suffirait-elle d'ailleurs à assainir un marché sursaturé et constamment alimenté de quantités très largement supérieures aux possibilités de la consommation ? C'est bien peu probable, autrement d'ailleurs, et si cela devait suffire à assurer l'organisation du marché et la revalorisation des cours qu'advierait-il ? On peut facilement prévoir que du jour au lendemain, la culture maraîchère devenant rémunératrice, l'accroissement de la production continuerait ou reprendrait, son cours de telle sorte que nos agriculteurs ne sortiraient d'une crise que pour retomber dans une autre.

Ce sont les raisons pour lesquelles nous pensons qu'il faudra sans doute en arriver un jour ou l'autre à une limitation de la production, limitation souple, libérale dont les principes seront posés et les modalités d'application réglées par des comités professionnels régionaux. Cette réglementation devra avoir pour principal objet de provoquer tout au moins une « stabilisation » à défaut d'une « réduction des surfaces ». Certes, la deuxième solution plus brutale sans doute, serait plus efficace à condition de prévoir l'exonération totale des petits producteurs ou des producteurs spécialisés qui sont dans l'impossibilité de trouver des cultures de remplacement et de ne toucher sous aucun prétexte aux cultures exclusivement réservées à la consommation familiale.

Cette limitation, en toute équité, ne devrait être imposée qu'aux seuls responsables de cette crise actuelle de surproduction : ceux qui, dans des entreprises semi-industrielles de culture, profitent de la richesse

naturelle de nos grandes plaines de France pour produire sans tenir compte ni des conditions économiques ni de la situation particulière des marchés sur lesquels leurs produits devront être écoulés.

Il resterait ensuite à donner aux petits et moyens producteurs, éloignés des grands marchés où se vendent leurs produits les moyens de défendre leurs intérêts et leurs droits. Que se passe-t-il en effet aujourd'hui encore dans notre région ? Certains cultivateurs vendent à des expéditeurs locaux qui prennent à leurs charges les risques mais aussi les bénéfices. D'autres, plus nombreux pour éviter des pertes de temps, livrent leurs récoltes, au fur et à mesure, à des intermédiaires qui viennent prendre livraison à la ferme et assurent ensuite la transmission à une grande maison de commerce chargée de la vente sur le marché. Quelques jours après, le bordereau de vente arrive. Il porte un prix que le producteur n'a pu discuter, duquel il faut déduire les frais de transports, de manutention, d'emmagasinage, de courtage. Il faut le reconnaître, la partie n'est pas égale, les bénéfices réalisés ne le sont pas non plus. Si rien n'est changé à cet état de choses les producteurs auront intérêt à se grouper en coopératives pour trouver eux mêmes des débouchés et organiser sinon la vente directe, du moins la vente au commerce directement en contact avec le consommateur.

D'une manière générale, l'application de ces remèdes exige la collaboration confiante des pouvoirs publics et des intéressés, les pouvoirs publics légiférant dans la plénitude de leurs attributions en s'entourant des avis des organisations professionnelles, ces derniers s'astreignant à une discipline sans laquelle aucune organisation n'est viable.

Il ne faut pas perdre de vue que la crise maraîchère soulève un problème complexe. Certains ont grand tort de vouloir le comparer à celui du blé ou du vin dont les données sont beaucoup plus précises. La vérité c'est qu'il est temps de considérer le problème agricole dans son ensemble. Pendant trop longtemps on a dû pour faire face aux nécessités urgentes d'une crise grave, parer au plus pressé sans se préoccuper suffisamment des répercussions ou des incidences.

IL n'existe pas en réalité un problème du blé différent du problème du vin, ou de celui des produits laitiers, des denrées fourragères ou des produits maraîchers.

Il n'y a qu'une question qui se pose celle de savoir si l'on cessera de pratiquer une politique agricole « à la petite semaine », pour entreprendre, alors que c'est possible, l'œuvre générale et méthodique d'organisation de la production rurale dont le pays a besoin.

René BOUSQUET,

Ancien directeur du cabinet ministre de l'agriculture.